



PROCÈS-VERBAL

De la séance extraordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec dûment convoqué, tenue par conférence téléphonique le 6 décembre 2011 à 10 h 30.

Sont présents :

Mme Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, vice-présidente
M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré
M. François Picard, conseiller à la Ville de Québec
Mme Anne Ladouceur, conseillère à la Ville de Lévis

Est absent :

M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président

Sont également présents :

M. Marc Rondeau, directeur général
Mme Marie-Josée Couture, secrétaire

Ouverture de la séance

La vice-présidente du comité exécutif ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2011-119

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

Remplacement du secrétaire (congé de maternité)

Résolution n° E-2011-120

- Procéder à l'embauche de Me Myriam Poulin, avocate. Son entrée en fonction est prévue pour le 9 janvier 2012, pour un contrat se terminant le 28 décembre de la même année;
- Recommander au conseil de nommer Me Myriam Poulin, avocate, à titre de secrétaire de la CMQ durant le congé de maternité de Me Marie-Josée Couture;

Quant à l'exemption de souscription au Fonds d'assurance responsabilité du Barreau :

- Considérant que la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) a à son service exclusif Me Myriam Poulin, avocate et ce, à compter du 9 janvier 2012 (résolution E-2011-120);
- Considérant les fins du Règlement sur la souscription obligatoire au Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec (c. B-1, r. 20);
- Il est résolu que la CMQ se porte garant, prend fait et cause et répond financièrement des conséquences de toute erreur ou omission de Me Myriam Poulin dans l'exercice de ses fonctions et autorise le directeur général à signer la demande d'exemption à cet effet.

Référence : Mémoire du 6 décembre 2011

Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

(S) DANIELLE ROY MARINELLI
Danielle Roy Marinelli, présidente de la séance

(S) MARIE-JOSÉE COUTURE
Marie-Josée Couture, secrétaire